

Procès-verbal

Séance du conseil de la Ville de Macamic tenue le 27 septembre 2010, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt et les conseillers suivants: Rock Morin, Louis Proulx, Daniel Paquette, Michel Desrochers et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

Le maire, Daniel Rancourt est arrivé à 19 h 10.

Absente : Denise Dubois.

1. Ouverture de la séance par le conseiller Yvan Verville qui préside l'assemblée en l'absence du maire et de la mairesse suppléante.

2010-09-263

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le conseiller Yvan Verville, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Demande de madame Hélène Sirois;
4. Dépôt des états financiers au 31 août 2010;
5. Période de questions;
6. Appui au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes;
7. Dossier patinoire extérieure – secteur de l'ancienne ville;
8. Demande du bureau de poste - secteur Colombourg;
9. Rapport des comités;
10. Questions diverses :
 - a) Centre récréatif (Daniel Paquette);
 - b) Boîte postale (Daniel Rancourt);
 - c) Premier répondant (Louis Proulx);
11. Période de questions;
12. Information du directeur général;
13. Levée de la séance;

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 3, 6, 10a), 10b), 10c) et 12 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

4. Dépôt des états financiers au 31 août 2010

Le secrétaire-trésorier dépose un état financier comparatif au 31 août 2010, tel que prévu à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

5. **Période de questions**

Aucune question.

Le maire Daniel Rancourt fait son entrée, il est 19 h 10.

7. **Dossier patinoire extérieure – secteur de l'ancienne ville**

Un comité de travail sera formé des conseillers Daniel Paquette et Louis Proulx ainsi que du surintendant des travaux publics, Richard Michaud pour étudier la possibilité d'aménager une patinoire extérieure sur le territoire de l'ancienne ville.

2010-09-264

8. **OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE – SECTEUR COLOMBOURG**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte que le bureau de poste du secteur Colombourg soit fermé le samedi et que les nouvelles heures d'ouverture de ce dernier soient :

Lundi	9h00 à 12h30	et de	14h00 à 16h30
Mardi	9h00 à 12h30	et de	14h00 à 16h30
Mercredi	9h00 à 12h30	et de	14h00 à 16h30
Jeudi	9h30 à 12h30	et de	14h00 à 16h00
Vendredi	9h30 à 12h30	et de	14h00 à 16h00

QUE : Cette acceptation est conditionnelle à l'autorisation des nouvelles heures par Postes Canada.

Adoptée à l'unanimité.

9. **Rapport des comités**

Les conseillers Michel Desrochers, Daniel Paquette, Rock Morin, Louis Proulx et le maire Daniel Rancourt font un rapport de leur dernière rencontre de leur comité respectif.

11. **Période de questions**

Aucune question.

2010-09-265

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Louis Proulx et résolu de lever la séance. Il est 20 heures 45.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire